BULLETIN MUNICIPAL





Novembre 2026

p02 - Le mot de Mme la Maire
p03 - Les évènements qui ont marqué le mois
p05 - La vie municipale
p06 - La communication
p09 - Le carnet
p10 - La vie associative
p12 - La jeunesse
p13 - Les petites annonces
p14 - L'agenda
p16 - La mairie

N°6

Néewiller-près-Lauterbourg



Chères habitantes, chers habitants,

Le mois d'octobre a été marqué par notre traditionnelle kermesse, un rendez-vous qui occupe une place importante dans la vie de notre village.

Les festivités ont débuté dès le vendredi soir avec une soirée DJ spécialement pensée pour nos jeunes, qui ont pu profiter d'un moment festif et se retrouver autour de la musique.
Le dimanche, place à notre traditionnel repas poulet-frites, suivi d'un après-midi dansant animé par les Joyeux Lurons, dont la bonne humeur et l'entrain ont une nouvelle fois ravi les personnes présentes.
Enfin, le lundi soir, la traditionnelle soirée harengs est venue clôturer ces quelques jours de fête dans une ambiance conviviale.

Je tiens tout particulièrement à adresser un immense merci à tous les bénévoles qui se sont mobilisés, parfois pendant plusieurs jours, pour préparer, organiser, cuisiner, servir et ranger.
On ne se rend pas toujours compte du travail que représente une telle manifestation.
Derrière chaque fête, il y a des personnes qui donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre notre village.

J'ai également été touchée de voir certaines personnes venir spontanément donner un coup de main, notamment pour préparer la salle en vue de la manifestation suivante. Ce sont ces petits gestes d'entraide qui font toute la différence et qui montrent que l'esprit de village est toujours bien présent.

Un grand merci également à toutes celles et ceux qui sont venus profiter de la fête.
Votre présence est tout aussi importante pour faire vivre nos traditions et encourager les bénévoles qui s'investissent tout au long de l'année.

Et puisque les occasions de se retrouver ne manquent pas, je vous donne d'ores et déjà rendez-vous le 27 novembre pour notre marché de Noël !
Une nouvelle occasion de partager un moment convivial et de commencer à profiter ensemble de la magie des fêtes de fin d'année.

Au plaisir de vous y retrouver nombreux !

Mme la Maire,
Vanessa MULLER

Retour sur notre traditionnelle Kerwe : Trois jours de fête et de partage !

Du vendredi 9 au lundi 12 octobre, notre traditionnelle Kerwe a fait vibrer le coeur du village au rythme de la fête, du partage et de la bonne humeur !

Les festivités ont débuté le vendredi soir avec une soirée DJ animée par DJ EWAN 23 offrant aux jeunes (et aux plus jeunes d'esprit!) un bel espace de retrouvailles et de fête en musique.

Le grand rendez-vous dominical : Dimanche, la convivialité était à son comble lors du traditionnel repas poulet-frites de la ferme Winter. L'après-midi s'est poursuivi en musique et sur la piste de danse, brillamment animé par l'orchestre Les Joyeux Lurons, pour le plus grand plaisir des amateurs de valses, de marches et de bonne humeur.

Enfin, le lundi soir, la traditionnelle et incontournable soirée harengs est venue mettre un point final chaleureux à ce week-end festif, perpétuant avec succès les traditions de notre commune.

Un grand merci à tous les organisateurs, bénévoles et participants qui font vivre le village à travers ces événements.



















RETOUR SUR LES PORTES OUVERTES DE LA BIBLIOTHÈQUE



La municipalité et l'équipe de la bibliothèque tiennent à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants qui se sont déplacés à l'occasion de notre récente matinée portes ouvertes.
Ce moment d'accueil a permis aux résidents — habitués des lieux comme nouveaux arrivants — de (re)découvrir cet espace culturel de proximité, de consulter nos dernières acquisitions et d'échanger sur les coups de cœur littéraires de chacun.
Nous saluons particulièrement l'implication de l'équipe des bénévoles de la bibliothèque qui fait vivre ce lieu tout au long de l'année et offre à tous les habitants un accès privilégié à la lecture et à l'information.
Pour rappel, la bibliothèque municipale vous accueille chaque mois selon des créneaux définis.
L'inscription et les emprunts restent ouverts à l'ensemble des résidents de la commune.
Au plaisir de vous y recroiser très bientôt !







RETOUR SUR LE SALON DES DÉCOUVERTES

Le 3 octobre dernier, la salle des fêtes de Néewiller a accueilli le Salon des découvertes.
Les visiteurs ont pu découvrir différents exposants proposant des bijoux, vêtements, parfums, créations artisanales et bien d'autres produits.







DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 et 24 octobre 2026

Départ à la retraite de l'agent communal

Le Conseil municipal a décidé d'offrir un cadeau à M. Jean-Dominique MULLER à l'occasion de son départ à la retraite, en remerciement de ses années de service au sein de la commune.

Création de deux postes d'agents techniques

Afin d'assurer le bon fonctionnement des services communaux, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité la création de deux emplois permanents d'adjoint technique principal de 2e classe, chacun à mi-temps (17 h 30 par semaine) :

- Un premier poste à compter du 1er novembre 2026.
- Un second poste à compter du 1er janvier 2027.

Ces emplois pourront également être occupés par des agents contractuels, dans les conditions prévues par la réglementation.
Cette décision rectifie et remplace la délibération n° DCM202610193, qui comportait des erreurs matérielles

Fermage des terrains communaux

Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité d'appliquer une augmentation de 3,23 % aux fermages pour l'année 2026, conformément à l'arrêté ministériel.
Il a également décidé de faire bénéficier les exploitants agricoles concernés du dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties accordé par l'administration fiscale à la suite de la sécheresse de 2026.



CALENDRIERS DES POMPIERS 2027

Les sapeurs-pompiers actifs du regroupement Néewiller/L - Schaffhouse/Seltz - Wintzenbach vont passer dans le village le **dimanche 29 novembre 2026 à partir de 9h30**.
Merci d'avance pour votre accueil !

À LA RECHERCHE D'UN GRAND SAPIN POUR DECORER NOTRE SALLE POLYVALENTE

À l'approche des fêtes de fin d'année, la municipalité souhaite embellir notre salle polyvalente et offrir aux habitants une belle ambiance festive pour les événements du mois de décembre.
Pour cela, nous lançons un appel à la population : l'un d'entre vous aurait-il dans son jardin un sapin de belle taille (environ [3 à 5] mètres) dont il souhaiterait se séparer ?
Si c'est le cas et que vous acceptez de l'offrir à la commune, nos agents pourront se charger de sa coupe et de son transport en toute sécurité.
Vous souhaitez faire ce beau cadeau à la commune ? Merci de contacter la mairie :



- Téléphone : 03 88 94 81 11
- E-mail : contact@neewiller.fr
- À l'accueil aux horaires d'ouverture habituels

Un grand merci par avance pour votre générosité qui contribuera à faire vivre la magie des fêtes dans notre village !

À L'APPROCHE DE L'HIVER : PENSEZ A VOUS INSCRIRE SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Avec l'arrivée du froid et les intempéries hivernales, la municipalité renforce sa vigilance auprès de nos concitoyens les plus fragiles.
Pour nous permettre d'intervenir rapidement et d'apporter notre aide en cas de besoin, la mairie tient à jour un registre nominatif, confidentiel et gratuit.
Toute personne résidant à son domicile sur la commune et répondant à l'un de ces critères peut s'inscrire :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus.
- Les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail.
- Les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.
- Les personnes isolées ou particulièrement vulnérables face au froid.

En cas d'épisode de grand froid ou de situation d'urgence, la mairie prendra directement contact avec vous pour s'assurer de votre bien-être, prendre de vos nouvelles et vous apporter un soutien pratique si nécessaire (livraison de courses, vérification du chauffage, passage des agents communaux).
L'inscription est libre et volontaire. Elle peut être faite par vous-même ou par un proche (famille, voisin, aide à domicile) avec votre accord.

- Par téléphone : 03 88 94 81 11
- Par e-mail : contact@neewiller.fr
- En mairie : aux horaires d'ouverture habituels

Restons attentifs les uns aux autres. Si vous connaissez une personne isolée dans votre voisinage, n'hésitez pas à lui en parler ou à le signaler en mairie.

BIEN VIVRE ENSEMBLE : QUELQUES RÈGLES ET BONS RÉFLEXES

Bien vivre ensemble passe par quelques gestes simples du quotidien. Bruit, stationnement, haies, trottoirs, cours d'eau ou encore animaux de compagnie : voici quelques rappels utiles pour préserver la tranquillité, la sécurité et le cadre de vie de chacun.

Bruit : pensons à nos voisins

Tondeuse, taille-haie, tronçonneuse, perceuse ou autres appareils bruyants peuvent rapidement devenir une gêne pour le voisinage.

Le Code de la santé publique prévoit qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé. Cette règle s'applique aussi bien le jour que la nuit.

Haies et végétation : quand peut-on les tailler ?

Dans le Bas-Rhin, les travaux sur les haies et végétaux ligneux sont réglementés afin notamment de protéger la période de reproduction et de nidification des oiseaux.

L'arrêté préfectoral du 15 mars 2002 interdit les travaux concernés du 15 mars au 31 juillet. La période à privilégier pour la taille et l'entretien est donc du 1er août au 14 mars. Le SDEA recommande également l'automne et l'hiver pour l'entretien de la végétation des berges.

Avant toute intervention, pensez également à vérifier l'absence de nid occupé : la destruction ou l'enlèvement des œufs ou nids d'espèces protégées ainsi que leur perturbation intentionnelle sont interdits.

Haies en bordure de rue : ne gênons pas les piétons

Les haies, arbustes et branches doivent être entretenus afin de ne pas empiéter sur le trottoir, gêner le passage des piétons ou réduire la visibilité des usagers de la route.

Une attention particulière doit être portée aux intersections, sorties de propriétés et panneaux de signalisation. Un trottoir encombré peut contraindre les enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite ou parents avec poussette à circuler sur la chaussée.

Le PLU de Néewiller prévoit par ailleurs, dans les zones UA et UB, que les clôtures sur rue peuvent être constituées de haies vives et fixe leur hauteur maximale à 1,80 m.

Entre voisins : arbres, branches et haies

À défaut de règles ou usages locaux différents, les plantations dépassant 2 mètres de hauteur doivent être implantées à au moins 2 mètres de la limite séparative ; les autres plantations à au moins 50 cm.

Lorsque les branches d'un arbre ou arbuste dépassent chez le voisin, celui-ci peut demander au propriétaire de les couper. En revanche, il ne peut pas couper lui-même ces branches. Il peut couper lui-même les racines, ronces et brindilles qui avancent sur sa propriété, à la limite séparative.

Cours d'eau : les propriétaires riverains ont aussi des obligations

Lorsqu'un cours d'eau non domanial sépare deux propriétés, chacun des propriétaires possède, sauf situation particulière, le lit du cours d'eau jusqu'à sa moitié.

Le SDEA rappelle ainsi qu'il appartient au propriétaire riverain d'entretenir sa berge et le cours d'eau jusqu'en son milieu. Cet entretien doit permettre l'écoulement naturel de l'eau tout en préservant le bon état écologique du cours d'eau. Il peut notamment comprendre l'enlèvement raisonné des embâcles et débris ainsi que l'élagage ou le recépage ponctuel de la végétation.
Attention : entretenir ne signifie pas « tout nettoyer ». Le SDEA déconseille notamment les coupes à blanc et le curage généralisé ; certains travaux dans le lit du cours d'eau peuvent nécessiter une déclaration ou une autorisation. Les déchets de tonte, branches et autres végétaux ne doivent pas être abandonnés dans le cours d'eau ou sur ses berges.

Trottoirs : gardons-les accessibles
Chacun est invité à veiller aux abords de sa propriété : feuilles, végétation, neige ou autres obstacles peuvent rendre les trottoirs difficiles ou dangereux à emprunter.
Stationnement : les trottoirs sont réservés aux piétons
Le stationnement des véhicules sur les trottoirs est considéré par le Code de la route comme très gênant, sauf aménagement expressément prévu à cet effet. Il peut également entraîner l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule.
Même lorsqu'une partie du trottoir reste libre, cela ne signifie donc pas que le stationnement y est autorisé.
Le PLU de Néewiller précise en outre que le stationnement correspondant aux besoins des constructions doit être assuré en dehors du domaine public, sur des emplacements aménagés. Cette disposition figure notamment pour les zones UA et UB.

L'hiver approche et avec lui les premiers risques de neige et de verglas, chaque riverain (propriétaire ou locataire) est tenu de déneiger et de saler le trottoir au droit de sa propriété afin d'éviter toute chute et de laisser un passage dégagé pour les piétons.

Nos amis à quatre pattes : un petit sac, un grand geste de civisme
Les propriétaires de chiens sont invités à respecter les espaces publics et les propriétés d'autrui. Les déjections doivent être ramassées immédiatement.
Le Code pénal sanctionne l'abandon de déchets ou de déjections dans un lieu public ou privé lorsqu'il n'est pas prévu à cet effet.
Pensons également aux aboiements répétés ou prolongés, qui peuvent constituer une nuisance pour le voisinage.

Déchets verts : pas de brûlage dans le jardin
Les tontes, feuilles, tailles de haies et branchages sont des déchets verts. Leur brûlage à l'air libre par les particuliers est interdit. Ils peuvent notamment être valorisés par compostage, paillage ou être apportés selon les modalités prévues par le service de collecte/déchèterie. La Préfecture du Bas-Rhin rappelle expressément cette interdiction.

Dépôts sauvages : préservons notre village
Déposer des sacs, gravats, encombrants, déchets verts ou autres déchets dans la nature ou sur l'espace public est interdit. Les sanctions applicables aux abandons et dépôts irréguliers de déchets ont d'ailleurs été renforcées depuis le 5 juin 2026

NAISSANCES

Néant

DÉCÈS

Marie Madeleine FRITZ née ZERR
le 14/10/2026 à Wissembourg à l'âge de 89 ans

Jean-Pierre MULLER le 05/11/2026 à NEEWILLER/L à l'âge de 89 ans

PACS

Néant

MARIAGE

Néant

NOUVEAUX ARRIVANTS

Néant

ANNIVERSAIRES

Mme Marie-Thérèse HEINTZ	87 ans le 06/11
M. Maurice WEBER	74 ans le 06/11
Mme Joséphine ZERR	85 ans le 19/11
M. Hermann RICHTER	72 ans le 20/11
M. François MULLER	75 ans le 25/11
M. Jean Paul GLESS	73 ans le 28/11



Catherine ZERR - 80 ans

A l'occasion de son 80ème anniversaire, la municipalité a eu le plaisir de rendre visite à Mme Catherine ZERR et de lui remettre le traditionnel panier garni.
Originaire de Croatie, Mme ZERR Catherine est arrivée en 1966. Elle a d'abord vécu dans la Nièvre (département 58) avant de s'installer en Alsace. Mère de deux enfants, un fils et une fille, elle a toujours aimé découvrir de nouveaux horizons. Grande voyageuse, elle a parcouru toute l'Europe ainsi que le Maroc, et prépare déjà un nouveau séjour de cinq semaines à Sydney.
Très active au quotidien, elle consacre son temps à diverses activités qu'elle affectionne particulièrement, notamment la cuisine, le jardinage, et les travaux ménagers (repassage).
Toujours occupée, elle profite pleinement de chaque journée.
La municipalité lui adresse ses plus sincères félicitations pour ce bel anniversaire et lui souhaite encore de nombreuses années de bonheur, de santé et de moments précieux entourée de ses proches.

JUMELAGE SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES

Petit rappel : pensez à vous inscrire !
Notre séjour à Saint-Sulpice-les-Feuilles aura lieu du **6 au 9 mai 2027.**

Vous souhaitez participer à ces retrouvailles ? Pensez à vous inscrire afin de nous permettre d'organiser au mieux le transport et l'accueil sur place.

- Inscription via le QR code
- ou avec le formulaire disponible en mairie

Réponse souhaitée avant fin novembre.
Une question ? 03 88 94 81 11 – contact@neewiller.fr

REJOIGNEZ LE CLUB DECO

Le Club Déco recherche de nouveaux bénévoles pour continuer à embellir Néewiller au fil des saisons.



Vous aimez bricoler, peindre, créer ou souhaitez simplement donner un coup de main ?
Aucune expérience n'est nécessaire : l'envie de participer et la bonne humeur suffisent !
Participation ponctuelle ou régulière, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

📞 Intéressé(e) ? Contactez la mairie au 03 88 94 81 11 ou à contact@neewiller.fr.

APPEL AUX PHOTOS ANCIENNES DE NÉEWILLER

Dans le cadre d'un projet de préservation de la mémoire de notre village, le club « Les Amis de Saint-Sulpice-les-Feuilles » souhaite collecter et numériser d'anciennes photographies de Néewiller.
Si vous possédez des photos anciennes et acceptez qu'elles soient utilisées par la commune, notamment pour une future exposition ou pour les archives communales, n'hésitez pas à nous appeler au
07 82 02 14 95 (Fabienne) ou 06 66 27 31 04 (Clarisse)
Vous pouvez également nous apporter vos photos lors des permaneneces que nous vous proposons à la mairie de Néewiller, vos photos pourront être numérisées et rendues à leur propriétaires.
Les permanences auront lieu :
Le lundi 23/11 de 16h à 18h, le jeudi 26 novembre de 14h à 16h et le lundi 14/12 de 16h à 18h.
N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement complémentaire.
Merci d'avance pour votre contribution à la préservation de notre patrimoine local !



Les photos de l'école sont extraites du livre de Neewiller.



MARCHE NOCTURNE : UN BEAU GESTE DE SOLIDARITÉ

Le 19 octobre dernier, la MJC a eu le plaisir de remettre à l'association FBI un chèque de **2 654,39 €**, grâce aux bénéfices de la marche nocturne organisée le 18 janvier.

Cette somme permettra de soutenir les personnes atteintes d'un cancer et de leur apporter un peu de bien-être et de réconfort pendant leurs traitements.

L'association met notamment à disposition des coussins massants et des casques de réalité virtuelle dans les services de soins. Ces équipements permettent aux patients de se détendre, de s'évader le temps d'un instant et de mieux vivre des traitements souvent longs et difficiles.

Un grand merci à tous les marcheurs, bénévoles et partenaires qui ont contribué à cette belle action solidaire. Grâce à leur participation et à leur générosité, cette soirée a permis d'allier convivialité et solidarité au profit d'une belle cause.





EXERCICE D'EVACUATION INCENDIE REUSSI A L'ECOLE

Dans le cadre de la sécurité des établissements scolaires, un exercice d'évacuation incendie a été réalisé au sein de notre école.
Ces simulations régulières sont essentielles : elles permettent aux élèves de découvrir les bons réflexes à adopter et à l'équipe pédagogique d'appliquer les consignes du Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) en situation réelle.
Dès le déclenchement de la sirène, l'ensemble des classes a évacué les locaux dans le calme, la discipline et selon les règles de sécurité. Les élèves ont rejoint le point de rassemblement dans les temps impartis, sous l'encadrement attentif de leurs enseignants.
La municipalité félicite chaleureusement les enfants pour leur sérieux et remercie l'équipe enseignante ainsi que le personnel communal pour leur parfaite préparation à ce type d'événement.














L'Animation Jeunesse de la C.C de la Plaine du Rhin organise dans le cadre du projet «En route vers 2028»
LES ROCKEURS ONT DU
SAMEDI
14.11.26
DÈS 19H30
SALLE POLYVALENTE
LAUTERBOURG
BAR À VINYLES
20H-21H
JEUNES TALENTS
DE LA COMCOM
PLAINE DU RHIN
21H
GOODBYE
CHARLOTTE
COVER ROCK
1 Jouet neuf
=
1 entrée*
Vente de bretzels et boissons
Les dons récoltés seront reversés aux Resto du Coeur
Mathilde JULLY : 06 32 63 77 67
mathilde.jully@fdmjc-alsace.fr
Site web : www.animation-fdmjcalsace-ccpr.com
Facebook : Animation Jeunesse C.C. Plaine du Rhin


RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS SUR
www.moisdelorientation.fr
LE MOIS DE L'ORIENTATION
édition 2026
14 NOV.
FORUM DÉFENSE, SÉCURITÉ & JUSTICE DE 9H À 12H
À LA MAC DE BISCHWILLER
21 NOV.
FORUM DE L'AGRICULTURE, DE L'ARTISANAT, DE L'INDUSTRIE & DU TERTIAIRE DE 9H À 12H
À LA MAISON DES SPORTS DE HAGUENAU
28 NOV.
FORUM SANTÉ, SOCIAL, & BIEN-ETRE DE 9H À 12H
IFSI-IFAS DE HAGUENAU
Retrouvez l'ensemble des informations de connexion via le flash code ou sur notre site


Sorties pédestres Seniors
de la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin
Vous aimez la nature, le grand air et le partage ?
La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin vous propose un nouveau rendez-vous pensé pour les seniors :
Des randonnées pédestres adaptées et conviviales pour partir à la découverte des trésors cachés de nos villages.
Chaque sortie vous invite à explorer à votre rythme les sentiers, le patrimoine et les paysages de notre beau territoire. Parce qu'une belle balade ne s'arrête pas au dernier pas, la commune qui vous accueille aura le plaisir de vous offrir un moment de convivialité pour prolonger ce moment sportif.
Pour qui ?
Seniors, marcheurs tranquilles ou amateurs de grand air.
Le rythme ?
Doux, accessible et sans difficulté particulière.
L'esprit ?
Découverte du patrimoine local et lien social.
Enfilez vos chaussures de marche et venez tisser de nouveaux liens !
10 décembre 2026 à 16h
Munchhausen
Mairie
6 rue de l'Eglise
5 km
Sentier des crèches dans les rues du village
14 janvier 2027 à 14h
Néewiller-près-Lauterbourg
Mairie
2 place Saint-Sulpice Les-Feuilles
5 km
Sur les hauteurs de Néewiller-près-Lauterbourg
18 février 2027 à 14h
Kesseldorf
Salle des fêtes
17 rue de Hatten
5 km
Visite du village et promenade par les champs et la forêt
11 mars 2027 à 14h
Beinheim
Maison des aînés
12 rue du Presbytère
5 km
Tour de la Gravidal
15 avril 2027 à 14h00 et 14h30
Saimbach
1er départ : Mairie 39 rue principale
2e départ Saimbacher (14h30)
5 km
Fortifications des lignes de la Lauter
13 mai 2027 à 14h
Seltz
Espace Saletio
10 place de la Mairie
5 km
Balade vers Le Rhin : bac vers l'Allemagne
17 juin 2027 à 9h
Wintzenbach
Mairie
28 rue du Château Bagnac
5 km
Dans le village et les chemins des champs
15 juillet 2027 à 14h
Oberlauterbach
Foyer de la congrégation
3 Rue de la 1 Benjon
6 à 8 km
Autour du village dans les chemins des champs d'Oberlauterbach
Inscriptions limitées à 30 personnes, auprès de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin
contact@cc-plaine-rhin.fr
03 88 53 08 20


MARCHÉ DE NOEL
NÉEWILLER
27 Novembre 2026
17H00 - 23H00
Organisé par
l'école et la MJC
SALLE POLYVALENTE
Illumination du sapin de Noël à 18h00
tartes flambées
knacks
gâteaux
vin chaud
bredele
crèpes
décorations de Noël

Bibliothèque

17 novembre : 17h00 - 18h00
18 novembre : 10h00 - 11h00
19 novembre : 16h00 - 16h45



11 novembre : Armistice
27 novembre : Marché de Noël
13 décembre : Fête des aînés
16 janvier 2027 : Marche nocturne

NEEWILLER PRES LAUTERBOURG



10H30
CEREMONIE
(PARVIS DE L'EGLISE)

SUIVI D'UN VIN D'HONNEUR
(SALLE POLYVALENTE)

PHARMACIE DE GARDE

- 01/11 Soultz/s/Forêt
- 08/11 Sessenheim
- 11/11 Betschdorf
- 15/11 Seltz
- 22/11 Hatten
- 29/11 Mothern



OBJETS TROUVÉS

Plusieurs objets ont été retrouvés dans le village :

- Des parapluies oubliés à la salle polyvalente.
- Une paire de lunettes de vue retrouvée sur une tombe au cimetière.

Si l'un de ces objets vous appartient, merci de contacter la mairie au 03 88 94 81 11 ou par mail à contact@neewiller.fr.

PERMANENCE DES ÉLUS :

Mme Vanessa MULLER - Maire :
sur RDV le jeudi jusqu'à 19h00

M. Daniel HEINTZELMANN - 1er adjoint :
sur RDV le mercredi de 17h30 à 19h00

Mme Elodie VICKTOR - 2ème adjointe :
sur RDV le lundi de 17h30 à 19h00

Tél : 03 88 94 81 11
Mail: contact@neewiller.fr

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Lundi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Mardi de 8h00 à 12h00
Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
Tél : 03 88 94 81 11
Mail : contact@neewiller.fr
Site : www.neewiller.fr